dans la région sterno-costale gauche. M. le docteur Aerts a conclu à un repos de six semaines, sous réserves de complications.

POUR ÊTRE BIEN CORSETÉ, allez-voir Marguerite, ôter, Grand'Place, Tourcoing. Spécialité de vraie dentelle. 2147d

EN L'HONNEUR D'UN MUSICIEN. — Au concours international qui a eu lieu à Roubaix le dimanche 27 février, un des membres de l'Echo de la Frontière, M. Jean Dhaene, qui concourait dans la division supérieure (basses), a obtenu le deuxième prix. Pour fêter dignement ce brillant succès, ses camarades ont résolu de lui offrir une gerbe de fleurs et de le complimenter.

MALADIES DE LA POITRINE & DE L'ESTOMAC. Dr Bourgois, spécial., r. de Lille, 50. Mardi, jeudi, samedi, 1 à 3 h. et 6 1/2 à 7 h. 1/2 677

UNE AGRESSION, RUE WINOC-CHOCQUEEL. — M. Guichard, commissaire de police du 1er arrondissement, a verbalisé à la charge d'un rattacheur, Arthur Castel, âgé de 23 ans, demeurant en logement au cabaret « Aux armes de France », rue du Moulin-Fagot, 2, pour ivresse, coups et blessures. Castel était entré au cabaret Bisschop, rue Winoc-Chocqueel où se trouvait déjà M. Jules Desmet, négociant en charbon, en compagnie de son domestique, M. Delespaul. Comme il avait bu plus que de raison, il chercha querelle à ce dernier. M. Desmet avant voulu prendre fait et cause pour son domestique, reçut un violent coup de tête. Devant cette agression, le négociant menaça d'aller informer la police. A cette menace, Castel s'élança de nouveau sur M. Desmet en lui portant des coups de pied et de poing.

L'agent de sûreté Destombes arriva juste à temps pour cueillir l'individu. Celui-ci a été remis en liberté après rédaction du procès-verbal.

MATELAS POIL LAPIN, seul fabt A. Decroix, Ft Van Outryve, Tg., économ., hygiên. 1764

LA CONTREBANDE. — MM. Léon Houcke et Joseph Renault, préposés des douanes, à la Marlière, étaient de service, dans la nuit de mardi à mercredi, vers deux heures du matin, dans la plaine Dassauvages, quand ils aperçurent deux individus chargés à dos qui cherchaient à franchir leur poste. Ils donnèrent l'alarme, mais les fraudeurs s'étaient empressés de fuir. Néanmoins, après une course à travers la plaine, les douaniers réussirent à arrêter les deux fugitifs. Ce sont les nommés : Jules Thierchin, 17 ans 1/2, tisserand, demeurant rue de la Blanche-Porte, sans domicile fixe, et Paul Choux, 18 ans 1/2, tisserand, demeurant rue des Girondins. Ils portaient ensemble 26 kilos de café vert et un kilo de poivre en grains, le tout évalué à la somme de 124 francs. Les deux jeunes gens ont été écroués à la gendarmerie, en attendant leur transfert à la maison d'arrêt.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs. Rue Desurmont, Tourcoing. 296

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, un homme de peine, M. Georges Leplat, 23 ans, s'est fait une entorse du pouce droit en manœuvrant une nouvelle de presse. M. le docteur Dupire lui a prescrit un repos de 15 jours. — Dans la même usine, un homme de peine, M. Jules Vandenberghe, 53 ans, a été blessé au genou gauche par un coup de brouette. M. le docteur Decherf a conclu à un repos de 15 jours. — A la filature de MM. Motte-Bossut, rue des Postes, une bobineuse, Mlle Marie Mortier, 17 ans et demi, a eu le pouce gauche serré entre la cremaillère du banc de gros en enlevant de la bourre de coton. Il en est résulté une plaie par écrasement. M. le docteur Defossez a jugé nécessaire l'amputation d'une phalange. La blessée devra subir un repos de 30 jours. — Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, un homme de peine, M. Joseph Decrayeur, 24 ans, a eu la *main gauche coupée* par un cercle, en manœuvrant une balle de laine. M. le docteur Aerts a constaté une plaie de six *centimètres au bord cubital de la main gauche*. Un repos de trois semaines lui a été prescrit.

VIDANGES Roubaix-Tourcoing, H. Dael, 5, r. du Haze, Tg. Téléph. 16 81. Déménagements, wagons, voitures capitonnés. 703

ENTERREMENT DU JEUDI 2 MARS 1911. — Mme Isaïe Verrière, née Jeanne Toffin, 9 h. 3/4, église St-Christophe.

BOUSBECQUE

Suites mortelles d'un accident

Nous avons, dans un dernier numéro, relaté les circonstances d'un accident dont avait été victime un ouvrier de la papeterie de MM. Dalle frères et Lecointe, M. Henri Dejonckeere, 26 ans, demeurant à Wervicq (Belgique). Ainsi que nous l'avons fait prévoir, cet accident a eu pour la victime des conséquences funestes : le malheureux ouvrier est mort dans la nuit de mardi à mercredi, à une heure, des suites de ses blessures. La femme de l'infortuné était à son chevet.

M. Dejonckeere était père d'un petit garçon de 6 ans et d'une fillette de deux ans.

Les funérailles auront lieu probablement vendredi.

MOUVAUX

LE RECENSEMENT. — Les feuilles de recensement qui ont été distribuées aux habitants, seront reprises le 5 mars.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage de MM. Noblet, M. François Vitrant, 53 ans, rue de Maubeuge, à Roubaix, a eu le doigt pris en engrenant la navette de son métier à tisser. Quinze jours de repos. Docteur Dupire.

Epicerie Centrale
P. DEHON
1, rue Saint-Georges, Roubaix
Pendant 8 jours, du 4 au 11 mars 1911
Grande Vente Réclame de
CACAO POULAIN
avec superbe **prime,** d'une valeur d'un franc 210

Vous aurez un home confortable et joli, si vous chargez **MOREL-GOYEZ** 29, rue Esquermoise, à LILLE, du soin de le meubler. 2080

LILLE

MACABRE TROUVAILLE

Mercredi matin, vers six heures et demie, un débardeur nommé Delmazure, longeant la grille du square Jussieu, aperçut un paquet ensanglanté déposé sur le trottoir. Il l'ouvrit et dans une chemise de femme, il trouva le cadavre d'un nouveau-né du sexe masculin.

M. Langevin, commissaire de police, averti, se rendit au square Jussieu, pour tâcher de découvrir quelque indice permettant de retrouver la mère coupable. Au milieu d'un bosquet, le magistrat a trouvé un essuie-main également taché de sang. Aucun renseignement utile n'a pu être recueilli. La chemise ne portait aucune initiale, pas plus que le torchon. Le champ des recherches est très vaste et en cette nuit de carnaval, il était très facile à la coupable ou à son complice de se débarrasser de ce paquet compromettant.

Le parquet a commis M. le docteur Dutilleul, pour examiner le petit cadavre. Celui-ci qui ne porte aucune trace de violences, sauf une légère érosion au cou a été transporté à l'amphithéâtre de la Faculté de médecine.

FABRIQUE DE CERCUEILS
HUVENNE Frres, 84, rue du Fontenoy, Rx
GRAND MAGASIN AU PREMIER Théph. 1.21

Convois Funèbres

Monsieur **Augustin VALENTIN,** filateur, décédé le 27 février 1911, dans sa 44me année, administré des Sacrements. Messe de Convoi le **Mercredi 1er Mars,** à **9 heures,** Vigiles le **même jour,** à **5 h.,** Convoi et Service Solennels le **Jeudi 2 mars,** à **10 h.,** église **Saint-Martin.** Assemblée rue du Collège, 92. 2082

Monsieur Jean-Baptiste SOIBLIN, décédé à Roubaix, le 27 février 1911, dans sa 59me année, administré des Sacrements. Convoi et service aujourd'hui **Jeudi 2 Mars,** à **9 h. 1/2,** en l'église **Saint-Sépulcre.** Assemblée rue des Arts 178. 2080d

Monsieur **Maurice VOIGNIER,** décédé à Flers-Breucq, le 28 février 1911, dans sa huitième année. Convoi et Messe d'Ange le **Vendredi 3 courant,** à **9 heures,** en **l'église du Sart.** Assemblée 145, rue d'Hem, Flers-Breucq, à 8 h. 3/4. Car 1, arrêt Pont du Breucq; Car Mongy arrêt du Sart. 2014

Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **St-Antoine-de-Padoue.** — Vendredi prochain, premier vendredi du mois, adoration du Saint-Sacrement toute la journée. Le soir, à 8 heures, salut solennel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Poullet qui, par la force de son éloquence persuasive, attirera à St-Antoine un nombre d'hommes et de jeunes gens sans cesse croissant.

PÈLERINAGES-EXCURSIONS. Pèlerinages à N.-D. de Lourdes, au **Sacré-Cœur** de **Montmartre** et à **Orleans,** du 3 au 11 Mai. — **Excursions à Lourdes,** 2 départs chaque mois, 1er départ jeudi 17 au 22 avril inclus. **Bruxelles** ou **Lille, Paris, Bordeaux, Bayonne, Biarritz** les localités espagnoles, **Irun, Fontarabie, Saint-Sébastien, Lourdes, Cauterets Toulouse, Rocamadour (gouffre de Padirac), Brive, Paris, Lille** ou **Bruxelles.** Renseignements à M. Francois, 46, Boul. du Nord, Bruxelles (Midi). Spécialement pour voyages partant ou à M. Martin Fremont, r. de Lannoy, 58, Rx. 743-2

LA COMMUNION DES TOUT-PETITS, volume de 100 pages, par l'auteur du « Catéchisme expliqué sans maître », 0 fr. 60.

LA CONFESSION DES TOUT-PETITS, par le même auteur, 0 fr. 60. En vente à la Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, 55, rue Carnot, à Tourcoing. 2002

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

La Musique à l'Exposition

Roubaix, le 28 février 1911.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous avons recours à votre bonne volonté habituelle pour insérer dans votre estimable journal la lettre suivante :

C'est avec plaisir que nous avons appris que plusieurs bonnes chorales belges devaient se faire entendre à Roubaix pendant l'Exposition ; il nous semble qu'il serait facile à MM. les administrateurs de l'Exposition d'obtenir de M. le Ministre de la Guerre belge l'autorisation pour la musique du 1er régiment de guides de venir y donner un concert.

Nous sommes certainement cent mille Belges tant à Roubaix qu'aux environs et nous serons heureux d'assister à l'audition d'une des premières musiques de notre pays. Ce jour-là, nous vous garantissons que la plupart d'entre nous se rendraient à l'Exposition.

Avec nos remerciements, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Un groupe de Belges.

Le concours à l'arbalète de l'Exposition

Roubaix, le 28 février.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours à votre obligeance coutumière pour vous demander l'insertion en Tribune publique de cette lettre à M. le Président des concours de tir à la petite arbalète de l'Exposition :

L'organisation et la répartition des prix du concours sont remarquables. Mais il y a un point sur lequel je voudrais attirer votre attention : c'est celui de l'inscription. Convaincu de la nécessité d'une mise de 50 centimes pour couvrir vos frais d'affiches et d'installation, je ne vois pas pourquoi vous avez cru utile de faire verser 1 franc de garantie. Car il me semble que la mise garantissait l'intention d'assister au concours. Je suppose qu'il soit absolument impossible à un concurrent, inscrit pour le tir du 23 mai, d'y participer, il perdrait donc 1 fr. 50, somme assez importante pour un ouvrier, alors que la perte de la mise serait, il me semble, assez suffisante. J'ose espérer que vous vous voudrez bien étudier la question.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Un amateur de tir.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Henri Salembier. — Le point, la quinte, la quatrième et la tierce se comptent avant le quatorze ou les as, etc. Vous devez compter 95.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 1er mars

Présidence de M. Meusy, vice-président

Les vols de laine

Depuis quelque temps, M. Pollet, filateur, rue de la Redoute, à Roubaix, constatait la disparition de certaines quantités de laine sans qu'il put parvenir à découvrir l'auteur des larcins. Ces derniers jours, une lettre anonyme lui signala une de ses ouvrières, Marguerite Vermassen, 25 ans, demeurant rue des Anges, cour Jénart-Beny, 6, comme devant emporter de la laine le lundi 27 février.

Aussi à la sortie des ateliers fit-il entrer la soupçonnée dans la loge du concierge où, fouillée en présence d'un agent dûment appelé, elle fut trouvée porteuse de huit bobines de laine, d'une valeur de 36 francs.

Se voyant prise, Marguerite Vermassen ne put s'empêcher de maltraiter l'agent en le qualifiant de « voleur ! » et c'est pourquoi, poursuivie pour vol et outrages, elle encourt 40 jours de prison avec sursis.

Un écho du crime de la rue des Arts, à Lille

M. Trenteseaux, garde-champêtre à Lys-lez-Lannoy, qui a demandé réparation aux journaux le *Réveil du Nord* et l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing* pour le préjudice qu'ils lui ont causé en le désignant comme l'assassin présumé de la bouquetière Léonie Damery, obtient satisfaction.

Le Tribunal lui accorde 50 francs de dommages-intérêts que devra lui payer chaque journal à raison « du préjudice incontestable qui est résulté pour lui de la publication de cette nouvelle ».

En raison de la rectification faite dès le lendemain, qui atténue singulièrement la faute commise, le Tribunal estime qu'il n'y a pas lieu de prononcer des insertions du jugement, mais condamne néanmoins chaque journal à 16 francs d'amende.

Affaires diverses

— Pour fraude de 270.000 allumettes, le 19 février, aux Maisons Blanches, à Touffiers, Jean Hubrecht, 16 ans, journalier à Roubaix, et Léon Morelle, 17 ans, exerçant la même profession, au même lieu, sont condamnés solidairement à 500 fr. d'amende. Mais tandis qu'Hubrecht, acquitté comme ayant agi sans discernement, est confié à l'Assistance publique, Morelle est condamné à six jours de prison.

— Pour fraude de 3 k. 750 de tabac haché, le 11 février, au bureau de la Marlière, à Tourcoing, Léonie Parent, 13 ans 1/2, bâcleuse à Roubaix, est condamnée à 500 fr. d'amende envers l'administration des douanes, mais pénalement est acquittée comme ayant agi sans discernement et confiée à l'Assistance publique.

— Pour fraude en réunion de 9 k. 600 d'allumettes, le 13 février, à la Forgette, à Neuville-en-Ferrain, Emile Vanhamme, 14 ans; Julien Vanhamme, 13 ans, et J.-B. Vanhanacker, 15 ans, tous trois bâcleurs, sont acquittés comme ayant agi sans discernement et remis à leurs parents, mais *encourent toutefois solidairement* une amende de 500 francs.

— Pour fraude de 113.400 allumettes, le 13 février, à la plaine Dassauvage, à Tourcoing, Léopold Vanstenkiste, 15 ans 1/2, s'étant dit Dejaegher, déjà confié à l'Assistance publique, est condamné à 6 jours avec sursis et 500 fr. d'amende.

— Pour fraude de 18 kil. de café vert, de 7 k. 800 gr. de cigares et de 12 k. d'allumettes, le 25 février, aux Basses, à Roubaix, Van Heems Jean, 19 ans, mécanicien à Croix, et Carlos Brulois, 19 ans, teinturier à Roubaix, sont condamnés à six jours de prison et 693 francs d'amende.

— Pour fraude de 54 kil. d'allumettes, le 24 février, au pont du Sartel, à Roubaix, Edouard Pilavron, 27 ans, cordonnier, sans domicile fixe, et Louis Volt, 29 ans, rattacheur à Roubaix, sont chacun condamnés à 10 jours et solidairement à 500 francs.

— Pour fraude de 500 gr. de tabac haché et de 33 gr. d'allumettes, le 26 février, au pavé du Try, à Sailly, Alfred Lefebvre, 41 ans, domestique à Roubaix, est condamné à 6 jours et 500 fr.

— Pour fraude de 600 gr. d'allumettes, le 25 février, au pont du Labourez, à Roubaix, Jules Curin, 20 ans, mouleur à Mézières-Charleville, est condamné à 12 jours et 500 fr.

— Pour fraude de 15 k. 750 de tabac haché, de 3 k. de tabac en poudre et de 140.000 allumettes, le 25 février, rue du Bureau, à Wattrelos, Joseph Deswandt, 33 ans, débourreur à Roubaix, est condamné à 6 jours et 500 francs.

— Mécontent de ce que la tenancière de la buvette Chantry, à Wattrelos, lui refusait à boire, le 26 février, Emile Dubois, 25 ans, peigneur à Wattrelos, brisa les vitres du débit en qualifiant la patronne de noms grossiers.

8 jours avec sursis et 500 francs.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience des criées du 1er mars

Présidence de M. Meusy, vice-président

La propriété foncière

Ville de Croix, rue Kléber, 61, une maison à usage d'employé, et les fonds et terrain en dépendant susceptible d'un loyer mensuel de 35 fr.

Mise à prix : 3.000 francs.

Adjudication à Me Desmazières, 8.600 fr.

NÉCROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. l'abbé Capelle, curé de Ruyaulcourt, décédé dans sa 54e année.

— Mardi ont eu lieu, en l'église de Talsnières-en-Thiérache, les funérailles de M. Florent-Isidore Wittrant, qui fut maire de la commune pendant quarante-quatre ans, et décédé à l'âge de 82 ans.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— En l'église d'Ennevelin, ont été célébrés les mariages de M. Adolphe Wauquier, organiste de la paroisse et directeur de la musique « L'Indépendante » avec Mlle Maria Lahouste ; de M. Gustave Wauquier, président de la Jeunesse Catholique ; de M. Albert Lahouste avec Mlle Louise Bridelance.

BUREAUX AMERICAINS
fabriqués dans nos ateliers
F. DELAUNOY & DESFERET
Visiter notre usine
64, rue St-Antoine, Roubaix,
et notre stand à l'Exposition 712

Nouvelles Militaires

ARMÉE ACTIVE. — **Mutations.** — **Infanterie.** — Passent : Desjardin-Gergault, lieutenant-colonel, du 23e régiment au 110 ; Collignon, lieutenant-colonel, du 110e au 23e.

Génie. — Châtillon, lieutenant en 1er au 3e régiment, à Arras, désigné pour le 6e régiment, à Angers (service).

Service de santé. — Médecins Tartavez, du 4e cuirassiers, passe au 127e d'infanterie ; Tricolet, du 127e d'infanterie, passe aux hôpitaux de la division d'Oran (service) ; Pharmaciens : Lahache, de l'hôpital de Versailles, passe à l'hôpital de Maubeuge ; Bruère, de l'hôpital de Maubeuge, passe aux hôpitaux de la division de Constantine.

PAUL TAILLEUR, 16, r. Inkermann, Rx, et 14, r. Faidherbe, Lille. Coupe angl. 519

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

Concours international de chant et de déclamation

Voici le programme de la quatrième séance qui aura lieu dimanche prochain, à cinq heures précises, au Théâtre de Roubaix-Fontenoy :

A cinq heures précises : déclamation. Section dramatique (division supérieure). — 1. M. Mathellon, de Lannoy : *L'Epave*, de François Coppée. — 2. M. Jules Bossier, de Bruges : *La Bénédiction*, de François Coppée. — 3. M. Maurice Janssens, de Roubaix : *Hernani*, de Victor Hugo. — 4. D. L. F., de Roubaix : *La Grève des Forgerons*, de F. Coppée. — 5. M. Paul Renard, de Roubaix : *L'Orage*, de Ch. Folley. — 6. M. Arth. Bossier, de Bruges : *L'Epave*, de François Coppée. — 7. M. Emile Mollet, de Wasquehal : *Sur Corneille*, de P. Déroulède. — 8. M. Benoit, de Tourcoing : *Le Coup de Tampon*, de François Coppée. — 9. M. Delourme, de Tourcoing : *Le Roi s'amuse*, de Victor Hugo. — 10. M. Reumont, de Valenciennes : *L'Aiguilleur*, de J. Clamadien. — 11. M. Carlos Delescluse, de Roubaix : *La Bénédiction*, de François Coppée. — 12. M. R. Vandenbulke, de Tourcoing : *L'Arlésienne*, de Daudet.

A 7 heures : comédies (catégorie B). — *La Femme*, comédie en un acte de Grenet-Dancourt, interprétée par MM. A. et J. Bossier, de Bruges.

A 7 heures 15 : déclamation (dames) (division unique). — 14. Mlle Marcelle Firmin, d'Amiens : *Petit Paul*, de Victor Hugo. — 15. Mlle Beaurain, de Roubaix : *Oh! ces hommes!* de Ph. Tonelli. — 16. Mlle Jenny Carpentier, d'Amiens : *La Vie*, de Grenet-Dancourt. — 17. Mlle M. Ghesquiers, d'Haubourdin : *Le Baiser de l'Alsacienne*, de Villemer. — 18. Mlle Gabrielle Mercier, de Roubaix : *La Mère du Supplicié*, de Grenet-Dancourt. — 19. Mlle Madeleine Robiquet, de Lille : *La Brise*, de Miguel Zamacois.

A 8 heures 15 : comédies (catégorie B). — *Manu Militari*, comédie en 1 acte, de Paul Gavault, interprétée par le Cours de Diction de Tourcoing.

A 9 heures : ténors (honneur). — 21. M. Alfred Debois, de Lille : *Lakmé* (fantaisie aux divins mensonges), de Leo Delibes. — 22. M. B. Hennebelle, de Roubaix : *L'Africaine*, de Meyerbeer. — 23. M. Jean Meirissonne, de Roubaix : *Manon*, de Massenet. — 24. M. René Duforest, de Roubaix : *Hérodiade* (Air de Jean), de Massenet.

A 9 heures 30 : sopranos (honneur). — 25. Mlle Vulbrun, de Lille : *Hamlet* (Air de Jean), d'A. Thomas. — 26. Mlle M. Daudergnies, de Lille : *La Traviata*, de Verdi. — 27. Mlle G. Vandekerkove, de Roubaix : *Si j'était Roi*, d'Adam.

A 10 heures : opéras-comiques, opérettes (catégorie B). — *Le Maître de Chapelle*, opéra-comique en 1 acte de Paer, interprété par le Cercle Artistique Lillois.

Le spectacle sera terminé pour 11 heures 1/2. Salle sérieusement chauffée.

Prix des places : réservées (loges de face et de côté), 3 fr. ; premières (fauteuils et parquets), 1 fr. ; secondes (galerie et parterre), 0 fr. 50. — Location rue Richard-Lenoir, 25.

— **Le concert du « Choral Nadaud ».** — C'est aujourd'hui jeudi que la location des places pour le grand concert du 3 mars, sera ouverte chez M. Jobe rue de la Gare. Nous avons déjà parlé de cette solennité où se feront applaudir Mme Williaume-Lamber qui obtint un si brillant succès à Monte-Carlo, et M. Williaume, l'éminent violoniste.

La Commission s'est aussi assuré le concours de Mlle Cécile Didier, de l'Odéon ; de M. Paul Decand, de la Comédie Française ; de M. Duffault, de l'Opéra, et de M. Rommaert, flûtiste, 1er prix du Conservatoire de Gand. M. Meyer, dont le beau talent est unanimement reconnu, a bien voulu se charger de l'accompagnement.

— **Central-Cinéma.** — Aujourd'hui, aux trois séances de 2 h. 1/2, 5 heures et 8 h. 1/4, même programme prorogé que dimanche : Lourdes ; Napoléon Ier ; Bébé pêcheur ; La fête japonaise.

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

— **Théâtre Municipal.** — Jeudi 2 mars, à 8 h. 1/4, grande solennité artistique, avec le concours de Mlle Lucy Vauthrin, de l'Opéra-Comique, et Mlle Andral du Théâtre Lyrique : « Miarka », opéra en quatre actes et cinq tableaux, musique d'Alexandre Georges. Orchestre complet, sous la direction de M. Louis Cazaux, premier chef d'orchestre. Danses bohémiennes. Grande mise en scène.

Dimanche 5 mars, à 2 heures, grande matinée de gala : « Miarka », opéra en quatre actes et cinq tableaux, musique d'Alexandre Georges.

Le soir, à 8 heures, dernière représentation du très gros succès : « Zizi », opérette en trois actes, musique de Dell'Acqua.

Lundi 6 mars, à 8 heures, grande soirée populaire à prix réduits : « Roule-ta-Bosse », grand drame en cinq actes et huit tableaux.

La location est ouverte pour toutes ces représentations. Services d'omnibus assurés pour Roubaix et Mouscron.

— On nous fait remarquer que, dans l'énumération des artistes méritants, nous avons oublié M. Martial, régisseur d'opéra. Nous réparons d'autant plus volontiers cette omission toute involontaire, que M. Martial ne se borne pas à remplir des fonctions importantes, mais est aussi un artiste apprécié dans les drames et les comédies. — De E...

LILLE

— **Salle de Spectacle.** — Jeudi 2 (Entrées de faveur généralement suspendues), à 8 heures : « Sigurd », grand opéra en quatre actes, concours de Mlle Berthe Soyer, de l'Opéra, et de Mme Claessens, du Théâtre Royal de la Monnaie. — Places gratuites : de 7.40e à 7.600.

— **Kursaal-Théâtre.** — Jeudi 2 et vendredi 3 : A 8 h. 1/2, « Aslle de Nuit », comédie en une acte ; « Mlle Josette, ma femme », comédie en quatre actes.

« FAMILY CINÉMA » 28 bis, Grande-Rue Roubaix.
Matinée à 3 heures. Soirée à 8 heures. — Programme complet y compris « La Passion ». 2039d

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX

— **Les anciens élèves de l'Association Amicale de l'école de la rue Delezenne** ont tenu leur réunion générale, d'manche dernier, sous la présidence de M. Louis Winants. On nous prie d'insérer de cette réunion le compte-rendu suivant :

M. Rotsaert, secrétaire, donne lecture des procès-verbaux des dernières réunions. (Adoptés).

M. le Président rappelle aux membres que les tirs d'entraînement auront lieu le dimanche, de 10 heures à midi pour les adultes, et de midi à midi et demi pour les élèves. Il propose également l'inscription au livre d'or de M. Joseph Bargeron, qui a mis gracieusement à la disposition de l'Association son grand talent d'artiste peintre.

Après la distribution des cartes et programmes pour les concert et bal du 12 mars prochain, M. le Président remercie les nombreux membres de leur présence à cette réunion et lève la séance.

Section sportive : Inscription chez M. Bernard Martens.

DANS L'ENSEIGNEMENT

M. Marchal, sous-inspecteur de 3e classe, sans résidence fixe province (Nord), est nommé sous-inspecteur de 3e classe dans la Marne. — M. Guinard, receveur-rédacteur de 1re classe à Ajaccio, est nommé sous-inspecteur de 3e classe, contentieux, direction de Lille. — M. Milhagon, receveur-rédacteur de 1re classe, à Perpignan, est nommé sous-inspecteur de 3e classe, sans résidence fixe, province (Nord). — M. Costes, receveur de 5e classe à Rignac (Aveyron), est nommé sous-inspecteur de 3e classe dans le Nord.

CRÉDIT FONCIER D'ORIENT
Emission de 50.000 obligations de 500 francs
4 1/2 %, à 473 fr. 50
La cote officielle au parquet des agents de change sera demandée
Les souscriptions sont reçues **sans frais** chez :
MM. NAESSENS & MARTIN
CHANGEURS
6, rue de la Gare, à ROUBAIX 2133

Nord

M. JEAN RICHEPIN A DUNKERQUE. — M. Jean Richepin, de l'Académie française, donnera, aujourd'hui jeudi, à 8 h. 1/2, en la salle Ste-Cécile, une conférence sur la mer.

LE DÉPART DES ISLANDAIS. — Si le temps est favorable, cinq goélettes se mettront en route jeudi pour l'Islande. Le gros de la flottille partira dans la matinée de samedi ; mais ce départ en masse est subordonné au temps ; les Islandais ne veulent se mettre en route que par temps clair et ensoleillé, avec jolie brise.

ACCIDENT EN GARE DU QUESNOY. — Un accident s'est produit sur la ligne du Nord, mardi soir, en gare du Quesnoy. Le train venant d'Aulnoye à 8 h. 30 et allant vers Valenciennes et Lille, refoule tous les jours pour accrocher un wagon de lait destiné à Roubaix. Dans cette manœuvre, le choc fut si brutal que ce fut un véritable tamponnement. Les voyageurs furent projetés les uns sur les autres. Dans le heurt un voyageur qui se rendait à Calais et avait mis la tête à la portière, fut assez sérieusement contusionné à la joue gauche. Un autre voyageur fut également blessé dans la région lombaire. Tous deux purent remonter dans le train, qui partit avec 40 minutes de retard, après qu'on eut détaché deux voitures endommagées.

EVITEZ LA GRIPPE
en assurant le bon fonctionnement de l'estomac et de l'intestin par l'usage des **GRAINS DE VALS** à la dose de 1 ou 2 avant le repas du soir, 2 fois par semaine. 3886-a

Pas-de-Calais

SUICIDE A NOYELLES-GODAULT. — M. Arthur Chevanché, 50 ans, mineur et cabaretier, s'est tué sur la tombe de son épouse, en se tirant une balle de revolver dans la tête.

UNE FEMME TROUVÉE MORTE DANS SON LIT A CAMBLAIN L'ABBÉ. — On a trouvé chez elle, morte d'une affection cardiaque et veillée par son chien qui défendait l'approche du lit, Mme Bonne-Merchier, 59 ans.

INSTITUT DE JUMET-HYGIÈNE (Belgique)
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste
Difformité des membres : Genu valgum, genu varum, pieds-bots, pieds-plats, etc. Albums de centaines de guérisons attestées par photographies peuvent être consultés à l'Institut.
Maladies des femmes : Descentes, déviations, etc. Discrétion absolue. Clinique de premier ordre au point de vue de l'hygiène et du confort, vastes locaux, outillage perfectionné, situation particulièrement saine, parc de deux hectares. Le docteur Dogniaux, habite à proximité de son Institut où il reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 h. Téléph. 472. 282-2

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Bourgain, comptable à l'atelier des machines à Hellemmes, est nommé dans les mêmes fonctions au dépôt de Valenciennes.

M. Dackwilliers, garde matières adjoint à l'atelier du dépôt de Valenciennes, est nommé comptable au même atelier.

M. Convers, premier comptable à l'atelier du dépôt de Crépy-en-Valois, est nommé en la même qualité à Creil par permutation avec M. Courtin qui passera à Crépy-en-Valois.

M. Schmitt, sous-chef de gare à Serqueux, est nommé, sur sa demande, comptable au bureau des ordonnancements de la comptabilité de la traction à Paris.

M. Caudrelier, caissier aux arrivages à Creil est nommé employé à Paris.

M. Froidure, sous-chef de gare à Hautmont, est nommé sous-chef de gare à Tergnier.

M. Wallon, intérimaire à la 6e inspection principale à Saint-Quentin, est nommé sous-chef de gare à Hautmont.

M. Ehret, secrétaire d'inspection à Hirson, est nommé sous-chef de gare à Hautmont.

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance de mercredi

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Cooreman, président.

La jonction Nord-Midi

M. Janson demande à interpeller M. le ministre des chemins de fer sur le point de savoir s'il ne croit pas devoir surseoir à une partie de l'adjudication. Il demande l'urgence.

M. le ministre des chemins de fer. — M. Janson a déposé une question sur le même sujet : Dès que cette question me parviendra je me hâterai d'y répondre.

M. Janson. — Je ne vous demande pas cela. Je désire que mon interpellation vienne en tête, mardi prochain.

M. Vandervelde. — Cette proposition est fort raisonnable.

M. le ministre. — Je suis disposé à répondre à M. Janson tout de suite s'il le désire.

M. Janson. — Je n'ai pas mon dossier. (Exclamations à droite).

M. le président consulte la Chambre sur l'urgence. Y a-t-il un cinquième des membres qui la réclame. (Les deux gauches se lèvent). L'urgence est déclarée. Maintenant, il s'agit de fixer le jour.

M. Pépin proteste. Il a une interpellation en retard depuis plusieurs semaines.

Finalement, il est décidé que l'interpellation de M. Janson aura lieu mardi prochain, après celle de M. Vandervelde sur le cas de l'instituteur de Muysen.

Modification à la loi sur les mines

M. Versteylen présente une légère modification au texte de l'article 15, concernant la sécurité et la santé des ouvriers.

M. Persoons dépose un amendement aux termes duquel les mesures à prendre pour assurer l'hygiène et la santé des ouvriers mineurs seront prises après avis du conseil supérieur d'hygiène.

M. Victor Delporte dit que les sociétés minières accordent des conditions très favorables à leurs ouvriers pour la location de leurs maisons ouvrières. Il les félicite et les engage à continuer.

M. le ministre repousse l'amendement de M. Persoons : il refuse, dit-il, de se laisser lier les mains.

M. Buisset appuie l'amendement de M. Persoons.

M. Persoons revient sur ses observations et insiste pour que la Chambre adopte son amendement.

M. le ministre déclare qu'il ne fait pas de cette question une affaire d'Etat ; il accepte l'amendement.

M. Cavrot se plaint que les caisses de secours ne soient pas obligatoires. Il déclare qu'il dépose un amendement consacrant cette obligation.

M. de Ghellinck d'Elseghem combat l'amendement de M. Cavrot, qui empiète sur la loi sur les pensions des ouvriers mineurs. Au surplus, l'orateur déclare qu'il est adversaire de l'obligation.

La fondation de Niederfullbach

M. le ministre de la justice dépose l'inventaire des valeurs de la fondation.

M. le président annonce qu'il le fera publier dans les documents parlementaires.

Reprises des débats

M. Brenez appuie l'amendement de M. Cavrot ; il demande à la Chambre de le voter.

M. Marolle expose l'organisation des caisses de secours dans les charbonnages du Centre. Il se plaint qu'on ne puisse savoir dans quelles conditions la caisse est administrée, celle-ci étant aux mains des patrons.

Le lock-out de Lessines

M. le ministre du travail expose que les conditions suivantes ont été acceptées par les patrons : 1. L'établissement de la paye tous les samedis ; 3. 8 heures de travail effectif ; 3. le samedi de la paye, le travail cessera à 15 heures et le lundi suivant sera jour de chômage ; 4. il sera établi un atelier d'apprentissage ; 5. les ouvriers se conformeront strictement aux règlements.

M. Mabille remercie le ministre ; il espère que les ouvriers accepteront ces conditions.

M. Mansart fait une déclaration, au nom des ouvriers, qui semble indiquer que ceux-ci accepteront ces conditions avec de légères modifications. Il remercie le ministre de son intervention.

La séance est levée à 4 h. 45 ; demain, séance à 1 h. 45.

La fondation de Niederfullbach

M. Léon De Lantsheere a déposé, mercredi, sur le bureau de la Chambre, l'inventaire des valeurs du portefeuille de Niederfullbach.

Ce document contient l'énumération de tous les titres déposés à la Banque Nationale et dont la plus grande partie, on le sait, doit revenir à l'Etat.

L'inventaire comprend deux parties :

1° Les titres et valeurs appartenant à la Fondation ;

2° Les capitaux compris dans le fonds spécial et qui sont grevés d'affections particulières.

Le détail de cet inventaire n'intéresserait guère le public. La nomenclature des valeurs qui y figurent démontre simplement que le portefeuille de la Fondation est constitué de valeurs de tout repos.

Le portefeuille obligations comprend des titres des emprunts belge, allemand, russe, bavarois, chinois, suédois, suisse, congolais, etc, des obligations de la Compagnie Auxiliaire des Chemins de fer du Brésil ; de la Compagnie générale